

# Directives de commande

En fonction du produit et des fonctions, les moteurs sont équipés de positions finales électroniques ou mécaniques. Cette vue d'ensemble indique quel type de moteur est installé dans tel ou tel cas et les directives de commandes qui doivent alors être prises en compte.

Produit	Type de moteur	
	mécanique	électronique
<b>Tous les stores à lamelles</b> EC/KR/VR/KV/GM/NS	Position de base	Position de travail + optimisation de la lumière naturelle
<b>Marquises standard</b> BGM6/NGM20	général	–
<b>Marquises à demi-cassette / marquises à cassette</b> CGM/KGM	–	général
<b>Stores en toile standard</b> VS/AS/AM/FM 95/150	sans entraînement à contre-traction	avec entraînement à contre-traction
<b>Stores en toile verticaux à caisson</b> VSeZIP/VSeEBA/Vse/VSc	–	général
<b>Marquises de façade</b> FM150	sans caisson + sans entraînement à contre-traction	généralement avec caisson sans caisson + entraînement à contre-traction
<b>Volets à rouleau</b> RL/RLW/AR	Système conv.	Système FIXE
<b>Volets à rouleau en caisson + Alufalt</b>	–	général

# Directives de planification et de commande pour les actionnements d'ombrage dotés de positions finales électroniques

Les points suivants doivent être impérativement respectés pour que les actionnements d'ombrage fonctionnent correctement. En cas de divergences, les positions finales peuvent être effacées ou l'actionnement ou l'installation d'ombrage sera endommagée. En cas d'incertitudes vis-à-vis de la commande, contactez-nous avant la mise en service de cette dernière.

Un nouveau réglage des positions finales ou des réparations dus à des paramètres erronés ne sont pas couverts par la garantie et seront facturés à l'auteur des dégâts.

L'assistance dont l'ampleur dépasse le support technique habituel sera facturée aux frais réels.

1. Les sens de fonctionnement OUVET et FERMÉ ne doivent pas être actionnés en même temps. Les actionnements doivent par conséquent être commandés par des interrupteurs/appareils de commande verrouillés ou par des actionneurs. (Exception: il est permis d'actionner en même temps la fonction d'ouverture et de fermeture dans le mode d'installation et de programmation de l'actionnement.
2. Les actionnements ne doivent être commandés que depuis un seul organe de commande. (L'utilisation par le biais de plusieurs boutons doit être mise en œuvre par le biais d'appareils de commande)
3. Il faut impérativement respecter une pause de commutation entre les commandes OUVRIR et FERMER. Nous conseillons une durée indicative de 500 ms.
4. Les actionnements électroniques réagissent avec un faible temps de latence d'environ 180 ms pour des raisons techniques. Il faut en tenir compte pour des commandes brèves (étape de basculement ou positionnements).
5. Sur certains modèles, il est possible d'ajuster a posteriori les positions finales avec des séquences de commandes spéciales. Lors de la commande, il faut veiller à ce que les actionnements ne soient pas activés à nouveau ni plusieurs fois pendant plus de 4 secondes dans leur position finale dans la direction déjà atteinte.
6. Compte tenu de la désactivation électronique en fin de course, une commutation en parallèle de plusieurs actionnements électroniques est en principe possible. Il est toutefois déconseillé de s'en servir comme base de planification. C'est pourquoi il faut prévoir un câble électrique distinct pour chaque moteur. Dans le cas de la commutation en parallèle, la longueur maximale du câble diminue et la résistance de l'interrupteur ou de l'actionneur doit être examinée.
7. Dans le cas de longs câbles de moteur qui sont posés en parallèle des câbles d'alimentation, une tension peut apparaître aux branchements OUVRIR et FERMER du fait d'un découplage capacitif. Il est donc interdit de relier entre eux plusieurs actionnements à un câble à plusieurs brins. Chaque actionnement doit disposer de sa propre arrivée de courant. Les installations dont les câbles atteignent une longueur maximale de 10 mètres sont autorisées d'après le fabricant. Nous conseillons toutefois de limiter la longueur de l'arrivée de courant à 50 mètres dans la mesure du possible.
8. Les moteurs munis de positions finales électroniques ne peuvent être commandés par des relais à semi-conducteurs (solid state relais).
9. Le fonctionnement associé à une commutation de réseau est impossible.
10. Il est conseillé de désactiver, si possible, la mesure automatique de la durée de fonctionnement et la détection des obstacles sur l'actionneur. Dans les cas pour lesquels cela est impossible, l'intégrateur doit réaliser les tests correspondants avant d'utiliser l'actionneur. Lors de l'utilisation de ces fonctions, le branchement du conducteur de neutre sur l'actionneur doit être relié à la sortie correspondante sur l'actionneur/le moteur en tant que point de mesure nécessaire.

# Directives de planification et de commande pour les actionnements d'ombrage dotés de positions finales mécaniques

Les points suivants doivent être impérativement respectés pour que les actionnements d'ombrage fonctionnent correctement.

En cas de divergences, les interrupteurs de fin de course (microinterrupteurs) peuvent être abîmés ou l'actionnement ou l'installation d'ombrage sera endommagée.

En cas d'incertitudes vis-à-vis de la commande, contactez-nous avant la mise en service de cette dernière.

Des actionnements défectueux ou des réparations dus à des paramètres erronés ne sont pas couverts par la garantie et seront facturés à l'auteur des dégâts.

L'assistance dont l'ampleur dépasse le support technique habituel sera facturée aux frais réels.

1. Il ne faut jamais commander en parallèle plusieurs actionnements. Pour commander des groupes, il faut utiliser des appareils de commande de moteurs adaptés.
2. Les actionnements ne doivent jamais être commandés simultanément par les fonctions OUVRIR et FERMER. Ils ne peuvent être commandés que depuis un seul organe de commande. Il convient d'utiliser des contacts et des appareils de commande mutuellement verrouillés.
3. Il faut obligatoirement respecter une pause de commutation de 500 ms entre des commandes OUVRIR et FERMER pour que le moteur s'immobilise entièrement au changement de direction et pour que le condensateur puisse se décharger.